
Renvoi au comité de sûreté générale et au comité d'instruction publique de l'adresse du comité révolutionnaire d'Auty qui demande à recevoir le Bulletin, lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de sûreté générale et au comité d'instruction publique de l'adresse du comité révolutionnaire d'Auty qui demande à recevoir le Bulletin, lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 684;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14887_t1_0684_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

35

Le comité de surveillance d'Auty (1), district de Montauban, demande qu'on lui envoie le bulletin, pour être instruit des décrets; il annonce qu'il a fait mettre en réclusion le ci-devant curé de cette commune, et que les cloches de l'église sont descendues; il joint un arrêté qu'il a pris pour faire abattre le clocher du temple de la Raison, et demande à tenir ses séances dans la maison du ci-devant presbytère.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de sûreté générale et au comité d'instruction publique (2).

[Auty, 20 flor. II] (3).

« Montagnards,

Nous avons été nommés pour composer un Comité de Surveillance, le 28^e pluviôse, en vertu de la loi du 21 mars, stîle réprouvé. Nous désirons recevoir votre Bulletin pour être instruits de vos sages décrets; veuillez nous le faire parvenir. Nous avons été les 1^{ers} de notre district à mettre notre ci devant curé en réclusion, qui est le seul de notre commune, même il est étranger. Nous avons été les 1^{ers} à faire dessendre le clocher; nous ne sommes pas letterés mais notre civisme nous a donné l'estime de nos compatriotes.

La municipalité ni eux n'avait pas de local comode pour nos séances: veuillez nous autoriser à prendre possession de la cidevant maison presbitérale. Nous avons célébré aujourd'hui la victoire de nos braves frères d'armes; encore un peu de temps et le triomphe de la République est complet. S. et F. ».

PÉLISSIER (présid.), DUPIN (secrét.).

36

La société populaire d'Arzano, département du Finistère, écrit à la Convention nationale qu'elle n'est composée que de laboureurs, qui tous brûlent du patriotisme le plus pur, et désirent ardemment le triomphe de la République; elle la félicite sur la découverte et la punition des conspirateurs, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans et des traîtres soit anéanti; elle termine par annoncer que les préjugés disparaissent devant le flambeau de la philosophie; que l'église est convertie en temple de la Raison, où, les jours de décadi, chaque famille va entendre la lecture des décrets, et le récit des actions héroïques de nos guerriers, et du succès des armées de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) Lot.

(2) P.V., XXXIX, 357. Mon., XXI, 13.

(3) D XL, 21, doss. 47.

(4) P.V. XXXIX, 357. Mon., XXI, 13.

[Arzano, 15 flor. II. Au présid. de la Conv.] (1).

« Citoyen President,

Nous te prevenons que nous avons formé une société populaire composée de presque tous les laboureurs qui brulent du patriotisme le plus pur et desirent ardemment le triomphe de la Liberté sous les loix de la Republique. Nous avons besoin de lumière. Eclairé nous. Nous te jurons de marcher sur la voie que ton patriotisme et ton zele nous indiquera.

Nous sommes avec un parfait devouement tes frères les membres de la société populaire D'Arzano ».

PENVERNE (présid.), PÈRE LELIEVRE (secrét.).

« Citoyen président,

L'Assemblée populaire apres avoir entendu lecture de la presente s'est aperçuë qu'elle a manqué trop essentiellement a la reconnoissance quelle doit a ses representans sur la decouverte de linfame trâme ourdie contre la sureté de la Republique. Les traitres, les scelerats conspirateurs ont été punis de leurs forfaits. Graces vous vous soient milles fois renduës; nos remerciements sont tardifs et nos expressions faibles, mais nous vous prions de les recevoir du fond de nos cœurs et de rester à l'honorable poste ou vous merités si justement notre confiance, ne l'abandonnés jamais, ne le quittés jamais enfin qu'après la destruction et l'aneantissement de tous nos tyrans et conspirateurs contre la liberté du peuple français. Comptés toujours jusqu'à la mort sur nos moyens secondaires.

Les vieux prejugués d'un peuple induis en erreur par le fanatisme des prêtres s'étengnent deja. Dans le canton on ne connoit plus de dimanche de messe ni de prône, le receptacle des dogmes mensongers est converti en temple de la Raison ou chaque decadi, chaque famille vient entendre la lecture des decrets, et y recevois avec anthousiasme le recis des actions heroïques de nos guerriers et du succès des armées de la République ».

PÈRE LE LIÈVRE (secrét.).

37

L'agent national près le district de Beauvais (2) écrit à la Convention nationale, que le decadi 20 floréal, l'administration du département de l'Oise, les membres composant le conseil-général permanent du district de Beauvais, et la municipalité de cette commune, ainsi que le peuple et la société populaire, se sont réunis sur la place nationale, et que de-là, avec la garde nationale de ladite commune, ils ont formé un cortège funèbre pour se rendre dans le temple de la Raison, afin d'y célébrer et honorer la mémoire du représentant du peuple Beauvais; mort victime des traîtres Toulonnais et des suppôts infames des tyrans coalisés; il annonce aussi que la vente des biens nationaux se fait dans ce district avec succès; plusieurs lots, estimés 151,371 liv., ont

(1) C 306, pl. 1166, p. 7.

(2) Oise.